

Discussion ouverte : Politique agricole 2030

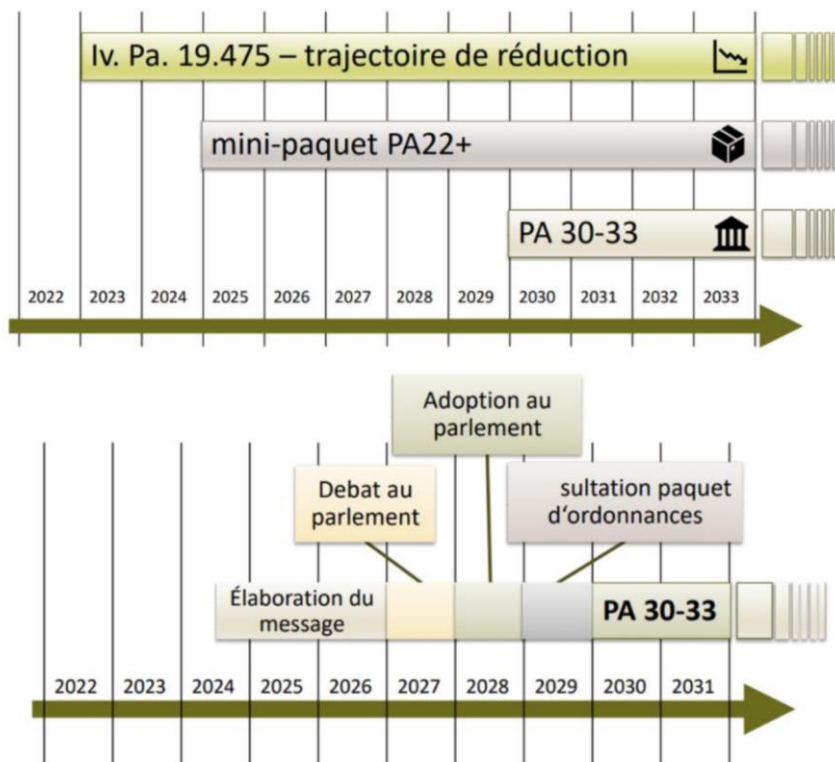
Notes du comité élargi du groupe des Jeunes agriculteurs jurassiens.

Membres du comité présents : Christophe Von Däniken, Céline Turberg, Aubin Montavon, Océane Varrin, Pirmin Bachmann, David Choffat, Marc Kury, ainsi qu'env. 25 membres des JAJ.

Excusé-e-s : Cyril Flury, Fabien Brahier, Benjamin Fleury

Contexte :

Un nouveau train de réformes devrait entrer en vigueur au niveau suisse en 2030 et remanier totalement la politique agricole. C'est le moment ou jamais de donner notre avis sur ce que nous attendons de cette réforme. Les jeunes agriculteurs jurassiens ont ainsi décidé d'organiser une soirée pour définir notre vision et nos attentes envers cette future PA.



Dans quelle direction devons-nous aller ?

La motion 22.4251 contient 4 axes sur laquelle la future politique agricole doit se baser.

- Assurer la **sécurité alimentaire** sur la base d'une production alimentaire nationale diversifiée, au moins au niveau actuel d'autosuffisance.
- Réduire l'empreinte écologique** de la production à la consommation, y compris les importations.
- Améliorer les perspectives économiques et sociales du secteur** agroalimentaire.
- Simplification** des instruments et réduction de la charge administrative.

Réflexion de la Commission des jeunes agriculteurs suisses (COJA)

3 points importants :

1. **Conditions-cadres stables** qui augmentent la sécurité de la planification et encouragent l'innovation dans les exploitations
2. **Revenu et charge de travail adéquats** selon les normes suisses pour toutes les régions et tous les types d'exploitation
3. **Orientation de la politique vers le marché**, permettant de rémunérer les coûts de production et les prestations écosystémiques par le biais du marché

Réflexion des jeunes agriculteurs jurassiens JAJ

La réflexion des JAJ s'est portée sur 5 sections, avec les éléments relevés par les JAJ en dessous :

Sécurité alim. production nationale diversifiée, minimum autosuffisance actuelle	
1.	Production alimentaire. <i>Accent principal de la future politique agricole (rôle primaire de l'agriculture). Maintenir voire augmenter le taux d'autoapprovisionnement. Remettre au centre la sécurité alimentaire et pas la biodiversité. Ce n'est pas normal de plus gagner en mettant une jachère qu'en cultivant du blé. Le montant des paiements directs doit être lié à la quantité de nourriture produite.</i>
2.	Transparence sur les marchés. <i>Obligation des grandes surfaces de déclarer leurs marges sur les produits de base afin de rendre le marché plus lisible et empêcher les duopoles qui font baisser les prix. Rendre le marché de lait plus transparent.</i>
3.	Transparence dans les paiements directs. <i>Différencier les produits du marché et les prestations non rétribuables. Les produits commercialisés doivent être rétribués en fonction du marché : redistribution des marges, prix du marché adapté, possibilité de produire un maximum. Les prestations accessoires comme la biodiversité, l'occupation décentralisée du territoire, qualité du paysage doivent être rétribués grâce à un système de soutien : paiement des touristes pour le paysage, paiement de soutien pour les sols, mesures transversales pour la biodiversité.</i>
4.	Garantir la SAU. <i>Limiter les pertes de surfaces agricoles. Limiter les constructions sur des surfaces agricoles. Diminuer les pertes de SAU en faveur de la forêt.</i>
5.	Limiter le gaspillage. <i>Diminution des critères de prise en charge. Encourager l'innovation dans le secteur alimentaire afin de faire diminuer les critères de prise en charge. Limiter les exigences de la transformation envers l'agriculture Ex: critères viande</i>
6.	Production régionale et diversification des exploitations. <i>Encourager les productions pour les points sur lesquels nous sommes « bons ». Ne pas délaisser la production animale qui met en valeur les surfaces herbagères.</i>
7.	Recherche. <i>Donner plus de perspectives à la recherche, par exemple auxiliaires de cultures. Possibilité d'intégrer des systèmes de sélection végétale plus poussés de type CRISPR-CAS</i>
8.	Sécurité générale. <i>Soutenir les alpages / pâturages (non seulement financièrement) mais également en gestion ; la question du loup, responsabilité civile quand une vache attaque un touriste ou un chien etc</i>

Réduction empreinte écologique de production à consommation, y.c importations

1. **Communication.** Communiquer les efforts déjà fournis. Prendre en compte les cycles entiers (par exemple gaz à effet de serre et ruminants).
2. **Différencier** clairement la production Suisse et les importations, par exemple en élevant les exigences de l'étiquetage. Plus de contrôles des importations et obligation de communiquer sur les modes de production.
3. **PER.** Intégrer les efforts déjà fait via les PER plutôt que de mettre de nouvelles normes.
4. **Limiter le gaspillage.** Diminution des critères de prise en charge. Encourager l'innovation dans le secteur alimentaire afin de faire diminuer les critères de prise en charge. Limiter les exigences de la transformation envers l'agriculture. Ex : critères viande (idem point 5 production)
5. **Carbone.** Encourager les bonnes pratiques pour augmenter la séquestration de carbone par l'agriculture.

Améliorer les perspectives économiques et sociales du secteur agroalimentaire

1. **Transparence sur les marchés.** Obligation des grandes surfaces de déclarer leurs marges sur les produits de base afin de rendre le marché plus lisible et empêcher les duopoles qui font baisser les prix. Rendre le marché de lait plus transparent. (idem point 2 production)
2. **Liberté d'entreprise.**
3. **Représentation agricole.** Représentation dans les interprofessions. Assurer une forte représentation agricole.
4. **Main d'œuvre agricole.** Meilleures conditions de travail et salariales pour les employés dans le secteur agricole. Perspectives en dehors de leur métier, remplacement en cas de congés, etc. Trouver des mesures qui aident ceci.
5. **Diminuer le tourisme d'achat.** Taxer à la douane les personnes qui vont acheter à l'étranger (Diminuer le montant « libre »).

Simplification des instruments et réduction de la charge administrative

1. **Simplification.** *Un seul outil informatique pour toutes les données. Avoir une synchronisation des différentes plateformes utilisées, ne pas devoir entrer les mêmes informations plusieurs fois.*
2. **Informatisation.** *Diminution de la charge administrative grâce à l'informatique.*
3. **PER.** *Intégrer les efforts déjà fait via les PER plutôt que de mettre de nouvelles normes. (idem point 3 écologie).*

Autres

1. **Garanties financières.** *Garantir les enveloppes de paiements directs au niveau fédéral et cantonal (contribution en fonction de la production et grandeur des exploitation, éviter une contribution « à l'exploitation »).*
2. **Stabilité.** *Avoir une politique agricole sur le long terme. Garantir une certaine stabilité politique afin de faciliter les stratégies d'exploitations à long terme.*
3. **Formation forte et formation continue.** *Assurer une formation suffisante afin d'avoir des chefs d'exploitations formés et passionnés. Limiter la formation raccourcie OPD.*
4. **Favoriser les collaborations.** *Favoriser les communautés d'exploitation agricole partielle ou complète pour ainsi avoir une plus grande force d'action, une réduction des coûts, une meilleure compétitivité et meilleure qualité de vie (week-end, vacances)*

Résumé :

En résumé, les jeunes agriculteurs jurassiens proposent de revoir totalement la politique agricole actuelle pour revenir sur un système qui place la production alimentaire en priorité. Le système doit être global, de la fourche à la fourchette, et contenir des mesures pour éviter le gaspillage alimentaire. Les efforts déjà effectués jusqu'à présent (PER etc) doivent être valorisés. La question des prix à la production et de la transparence des marges des grands distributeurs est essentielle. La communication avec les consommateurs doit permettre une plus-value de la production indigène et favorisant l'achat de produits suisses.

La future politique agricole devra amener une certaine stabilité, avec des engagements à long terme (cycles de PA plus longs), et une certaine liberté d'entreprise. Les crédits cadres dévolus à l'agriculture au niveau Suisse et cantonal doivent être garantis à longue échéance. Les agriculteurs doivent être entrepreneurs. Pour cela, une solide formation de base est nécessaire de même que l'encouragement de la formation continue.

La charge administrative doit être réduite via une simplification informatique, un seul outil doit pouvoir être utilisé pour la gestion entière de l'exploitation agricole (fiches PER, recensement, comptabilité, gestion du bétail etc) afin d'éviter les multiples saisies d'informations.

Discussions :

Vincent Boillat propose de mettre en place un système à point pour les paiements directs :

- Pour la production : chaque exploitation vaut tant de points sur la contribution à la sécurité d'approvisionnement en fonction des quantités de nourriture produites.
- Autres aspects liés aux bonnes pratiques : une contribution pour tous ces aspects avec un points par aspects.

La valeur des points serait à définir en fonction de la zone et du mode de production.

Question :

Quel est l'avis des JAJ au niveau de la digitalisation extrême ? Par exemple un carnet des champs remplis directement avec les images satellites, plus besoin d'inscrire des données.

Réponse de l'assemblée : *L'avenir va dans ce sens. Il faut que cela nous simplifie la tâche et pas que ce soit contre nous.*